



Comité Social d'Administration de RIOM du 03 mai 2023

Madame la Première Présidente,
Madame le Procureur Général,

Nous voici réunis pour le tout premier Comité Social d'Administration de Riom après les élections professionnelles de décembre dernier. Nous souhaitons tout d'abord remercier très sincèrement l'ensemble des collègues qui ont renforcé l'UNSa SJ et l'USM en qualité de premières organisations syndicales de fonctionnaires et de magistrats dans le ressort, en nous attribuant 3 sièges sur 4 au sein de cette nouvelle instance.

Ces résultats récompensent un travail de terrain actif et quotidien, et nous n'oublions pas que cette confiance nous engage.

C'est ainsi que comme nous l'avons toujours fait, nous continuerons d'œuvrer, dans toutes les juridictions du ressort, pour la défense de nos professions, l'amélioration de nos organisations et de nos conditions de travail, lesquelles sont nécessaires pour faire advenir le service public de la Justice de qualité qu'attendent nos concitoyens, et dont ils sont souvent privés malgré les forts impôts payés.

Comme toujours, pour avancer nous souhaitons nous inscrire dans une démarche de concertation avec l'administration, les chefs de services, qui ressentent comme nous avec douleur la nécessité d'une mise à niveau de la Justice française.

Notre conception du dialogue social, c'est que dans l'activité de cette instance aux compétences nouvelles, le respect, l'échange, l'écoute et le collectif nous permettent d'avancer vraiment sur les sujets qui préoccupent au quotidien nos collègues. Sans partenariat et sans échange entre l'administration et les représentants des acteurs judiciaires, les avancées sont réduites, et en outre elles ont lieu dans la douleur, en créant du ressentiment.

Les sujets ne manquent pas, de l'insuffisance de personnel face à un travail à la fois plus étendu et à la fois plus technique, jusqu'à la faiblesse des rémunérations (aggravée par le contexte d'inflation actuel et de modifications des conditions de départ à la retraite), en passant par le souci absolument nécessaire de protéger les personnels déjà présents, lorsque l'on définit les conditions de travail et de rémunération des nouveaux personnels, pour éviter les disparités criantes déjà ressenties aujourd'hui.

Madame la Première Présidente, Madame le Procureur Général, plus que jamais les personnels qui se dévouent pour la justice dans ces conditions difficiles, aspirent à être bien traités par l'Etat qui est leur employeur et refusent, comme vous certainement, cette justice « en voie de clochardisation » comme le disait en 2016 le Garde des Sceaux Jean-Jacques URVOAS.

Les membres UNSA SJ/USM élus au Comité Social d'Administration de RIOM